

Cercle scolaire du Val-de-Travers

## « Halterego » : renouveau pédagogique pour Les Bayards

Depuis lundi dernier, les premiers élèves de l'École Jean-Jacques Rousseau concernés par une scolarité alternée ont intégré la classe « halterego », dévolue à ce sujet, au collège des Bayards. Le Courrier du Val-de-Travers hebdo était présent lors de la présentation de cette nouvelle structure le 11 janvier.



Laure Reinhard (assise à gauche), enseignante spécialisée, Fanny Wieland (debout à gauche) et Amandine Vuille (assise à droite), éducatrices sociales et Jean-Claude Othenin-Girard, codirecteur de l'École Jean-Jacques Rousseau et responsable des cycles 1 et 2, ont posé dans l'une des salles de classe d'halterego.

Est-ce le plus beau bâtiment du Cercle scolaire du Val-de-Travers, comme le suggérait Jean-François Biloni, secrétaire de l'École Jean-Jacques Rousseau, en accueillant les invités ? Peut-être, mais c'est surtout une certaine émotion à découvrir la nouvelle fonction éducative du collège des Bayards, après plusieurs années sans accueillir d'élèves, qui se percevait. Neuf mois après la validation du Conseil général de Val-de-Travers du crédit nécessaire à la mise en place d'une structure de scolarité alternée, la classe « halterego » a été inaugurée mercredi dernier, 11 janvier. « C'est une structure qui se veut aller dans le sens de ce que l'on nomme l'école inclusive », a déclaré Christophe Calame, conseiller communal en charge de la jeunesse et de l'enseignement, en ajoutant qu'elle offrira « une bouffée d'oxygène » à l'élève, aux parents, aux enseignants et aux « groupes classes ».

Vu comme un « outil supplémentaire » aux enseignants, « halterego » se veut une « solution » à tous les enfants, dès la 2<sup>e</sup> année, rencontrant des difficultés socio-émotionnelles, comportementales ou en décrochage scolaire, et ce afin d'éviter un placement en institution. « Son nom peut être vu comme, en premier, le « Halte ! », un stop, une interruption, le « R » en résonance à tous les termes comme répéter, réviser ou rappeler, et enfin un « et go ! », soit le retour vers l'école », a détaillé le responsable du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement, en soulignant également qu'il s'agissait d'une « opportunité de redonner une vie au collège et de rénover l'appartement ». Un logement

adjacent qui est partie intégrante du projet pédagogique.

### Deux espaces, deux ambiances

Avec l'accord des parents, les élèves concernés par « halterego » seront accueillis et encadrés aux Bayards par une enseignante spécialisée, Laure Reinhard, et deux éducatrices sociales, Amandine Vuille et Fanny Wieland, du lundi matin au mercredi midi. À noter que le Cercle scolaire viendra chercher chaque enfant à son domicile le matin avant de le ramener à la fin de la journée avec le véhicule électrique de l'École Jean-Jacques Rousseau. Leur temps sera réparti entre un travail scolaire individualisé, dans une des deux salles de classe à disposition, et des ateliers de savoir-être dans l'appartement sis, où une salle créative est aménagée ainsi qu'une pièce « sensorielle », permettant aux élèves de se « reconnecter » avec leurs émotions. Également, ils prendront leur repas en commun dans celui-ci et participeront aux tâches de la vie en communauté, comme la préparation des repas, les courses ou la vaisselle.

Le reste de la semaine, les élèves retourneront dans leur classe régulière, mais accompagnés des membres de l'équipe pédagogique de la structure. « Il est important de garder un lien permanent avec le groupe classe », souligne Christophe Calame, en précisant que la structure a pour objectif le retour à l'école après le passage aux Bayards.

Voir suite en page 3

# Courrier Val-du Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl  
Impressum Rédaction :  
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :  
Annonce : Fr. 0.69 le mm. Réclame : Fr. 1.30 le mm  
Délai pour le dépôt des annonces :  
Mardi à 12 h.  
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

## LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 19 janvier 2023 N° 02

PAGE 3

### RALLYE HUMANITAIRE

C'est bientôt l'heure de lever le camp !

PAGE 7

### ÉNERGIE

Le solaire est sur de bons rails.

PAGE 9

### VOLLEYBALL LNB

La première pierre du maintien ?

### PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3  
Carnet de la semaine 4

### DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5  
Bonnes tables/emplois 6  
Chronique régionale 7  
Où sortir 8

### TROISIÈME CAHIER

Les sports 9, 10, 11  
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct 

### La voie des autres

Halterego. C'est le nom de la nouvelle structure mise en place, aux Bayards, pour aider les élèves en proie au décrochage scolaire. En surface de cette initiative, on retrouve la volonté de penser aux autres, à ceux qui ont des difficultés à trouver leur voie. Penser aux autres, c'est aussi indirectement penser à demain. En agissant aujourd'hui, dans quelques domaines que ce soit, on anticipe les bienfaits de nos actions sur le monde de demain. Celui de nos enfants. Et là aussi, tout peut être question de voie. Pas de voie personnelle mais de voie collective ou de voie... ferroviaire. La semaine dernière, les Vaudois de Sun-Ways ont fait grand bruit en annonçant un projet-pilote de centrale solaire amovible sur les rails, entre Fleurier et Buttes. Alors que l'éolienne crée des tensions depuis des années au Val-de-Travers, cette idée ne contourne pas le problème de l'énergie mais apporte une solution innovante pour contourner difficultés et résistances.

Cette première mondiale consisterait à placer des panneaux solaires entre les rails. Pas de nuisance visuelle et pas d'impact négatif sur la faune et l'environnement. Quand beaucoup pointent du doigt les différences pour se convaincre qu'ils sont mieux que les autres, les vraies solutions viennent souvent de ceux qui pensent autrement pour faire la différence. Ce sont elles, les voix du succès !

Le Lynx

## Décès

M<sup>me</sup> Ursula Blaser, née Henzi  
77 ans, Boveresse

M. Justin Lebet  
93 ans, Fleurier

M<sup>me</sup> Renée Niggeler, née Yersin  
94 ans, Fleurier

M<sup>me</sup> Marcelle Naoni, née Frick  
89 ans, Fleurier

M. Armand Gigon  
74 ans, Môtiers

M<sup>me</sup> Rolande Currit, née Leuba  
87 ans, Couvet

M<sup>me</sup> Rose-Marie Bandi  
née Rosselet-Jordan  
dite « La Rose », 77 ans, Couvet

M<sup>me</sup> Josette Sagne, née Veillard  
80 ans, Fleurier

## En plus dans ce numéro

À découvrir : le programme détaillé de la 10<sup>e</sup> édition de la Fête du froid, samedi 4 février, à la vallée de La Brévine.

## Noël les pieds dans l'eau! (2 sur 3)

Si les villages du Vallon ont fait face à un manque d'eau cet été, la fin d'année humide a coïncidé avec un « trop plein » en plusieurs endroits. À Travers, les inondations sont récurrentes et elles ont une nouvelle fois fait parler d'elles le 24 décembre. À chaque fois que l'Areuse prend ses aises sur le terrain bâti, elle plonge certains habitants dans un torrent de soucis et de démarches complexes avec les assurances. En août, l'État de Neuchâtel avait identifié les inondations comme risques le plus élevé de danger naturel dans le canton. Mais sur le terrain vallonnien, comme à Travers, aucune solution n'est aujourd'hui venue en aide à ceux qui souffrent régulièrement de ce phénomène. Comment expliquer ce surplace ?



La semaine passée, nous avons commencé à planter le décor et nous terminions en évoquant le réveil brutal du 24 décembre pour les familles Schenk et Marques, toutes deux en première ligne des inondations. Au garage Touring de Pedro Marques, une partie du stock a été détérioré. Et plusieurs voitures non immatriculées ne démarrent plus. « Et une voiture non

immatriculée n'est pas assurée. Donc je ne serai assurément pas dédommagé pour ces dégâts. Je loue également des places de parc à l'arrière du garage et des véhicules de privés sont également inutilisables. » L'arrière du garage est mitoyen du jardin du couple Schenk. Les numéros 3 et 5 de la rue des Moulins sont directement menacés lorsque l'Areuse a des envies de « conquête de territoires ». Pour tenter de contrer ces velléités d'expansion, un mur a été construit entre la rivière et les habitations concernées (en 1999). Mais cette « ligne Maginot » n'a pas résolu le problème.

### L'eau s'infiltre maintenant par le sol

L'eau passe désormais de l'autre côté par le sol notamment. « Nous avons un beau bord de rivière dans le jardin mais nous avons consenti à la construction de ce mur », explique Sylviane et Jean-Pierre Schenk.

À l'époque, leur maison familiale avait été prisonnière d'un mètre septante d'eau lors d'une crue particulièrement intense. Ce qui les avait poussés à accepter cette proposition de mur. « Il faut dire que ça aide sans doute un peu contre les grosses inondations mais cela n'a pas réglé les choses. Car la nappe transpire et l'eau remonte directement depuis le sol. Ça s'infiltre partout et ça crée des fissures dans les sols et les murs. »

En me montrant les stigmates de la dernière « montée des eaux » sur ses murs, leur voisin Pedro Marques confirme : « Je n'invente rien, vous voyez les fissures par vous-même. C'est aussi très néfaste pour les fondations », appuie-t-il. Sans parler de la valeur des biens immobiliers. « Qui va vouloir acheter au juste prix un bâtiment qui est inondé plus d'une fois par année (8 fois en 5 ans) », tranchent les voisins de la rue des Moulins.



### Travers, un village laissé pour compte ?

« La commune de Val-de-Travers s'est déplacée quelques fois. Une étude a été menée par un bureau d'ingénieur et quelques travaux ont été faits, sans que cela n'arrange les choses. Maintenant, on nous dit que c'est à l'État de prendre le dossier en main mais il ne le fait pas. On ne veut pas créer de polémique, on veut juste que des actions concrètes et efficaces soient entreprises rapidement. C'est tout. »

Le Val-de-Travers serait-il trop éloigné du chef-lieu de la République pour que cet appel à l'aide soit enfin entendu ?

Cet immobilisme est d'autant plus mal compris que des travaux de grande envergure ont récemment été entrepris sur l'Areuse, à Môtiers. Pourquoi Travers serait-il un village laissé pour compte ? En aurait-il été autrement s'il s'agissait d'une zone industrielle par exemple ?

Ces questions, les Traversins sont en droit de se les poser après des années de paroles et très peu d'actions concrètes. D'autant que des solutions plus ou moins rapides existent pour régler définitivement le problème. Nous y viendrons la semaine prochaine.

Kevin Vaucher

## Lancement de cours de danse orientale Alors, au « Vall'on danse? »

Qui dit quiétude, dit travail sur soi-même ! Et pour travailler sur soi-même, Christelle Bihler dit : « Alors, on danse ? » Cette Vallonnière de 34 ans lancera le 31 janvier des cours de danse orientale, dans l'une des salles du Centre SAS, à espaceVal. Sa structure s'appellera « Vall'on danse » et son projet sera aussi bien de faire danser que d'apporter confiance et féminité à ses élèves. « J'ai moi-même parcouru ce difficile chemin et je souhaite les accompagner en douceur », dit-elle encore. Suivons la voie et allons à sa rencontre.

Elle en a fait du chemin, Christelle Bihler ! Le Courrier avait rencontré cette jeune femme, il y a bientôt deux ans. Elle nous expliquait alors comment elle essayait de se reconstruire après trois fausses couches, subies entre 2016 et 2018. Elle avait retrouvé l'étincelle de vie en confectionnant des bougies artisanales dont elle reversait une partie des bénéfices à une association venant en aide aux personnes confrontées au deuil périnatal. Rattrapée par la flamme de la danse, cette conseillère au service client d'une entreprise a totalement arrêté les bougies aujourd'hui. Pour elle, ce n'est pas un changement de voie mais un retour aux sources.

### Du classique au rock acrobatique

Avant de vivre ce chapitre de sa vie, c'est effectivement sur le chemin de la danse que la Vallonnière s'est forgée un beau bagage. « Ça remonte à très loin. J'ai commencé le classique à 6 ans et j'ai aussi fait un peu de hip-hop. C'est plus tard, en 2000, que j'ai tou-

ché à la danse orientale. J'avais 12 ans. D'ailleurs j'ai récemment retrouvé des cassettes de mes premiers spectacles. Je faisais de l'oriental et du rock acrobatique à cette période. » Ses bases, Christelle Bihler les a soignées et enrichies en parcourant le monde et les cultures. D'abord grâce à ses parents, qui l'ont fait voyager à travers le monde, puis grâce à ses études.

### Premiers cours de danse donnés en... Allemagne

« En 2008, je suis partie huit mois en Allemagne pour apprendre la langue dans une école internationale. Il y avait des Américains, des Africains, des Asiatiques et des Européens. Et quand nous n'étions pas en cours, nous nous retrouvions dans la grande salle de gym pour danser. Chacun avait son style et partageait ses conseils avec les autres. On a même monté un groupe de danse », se souvient-elle. C'est là-bas aussi qu'elle a donné ses premiers cours de danse orientale. Aujourd'hui, elle est capable d'enseigner tous ses

secrets, depuis les premiers mouvements jusqu'à la danse ultime, suivant le rythme des percussions. Le 31 janvier (18 h 15 à 19 h), elle fera d'ailleurs une démonstration d'oriental « doux » et d'oriental plus énergique, avec percussion.

### Retrouver féminité et confiance

Après quelques années de pause, Christelle Bihler a rouvert les parenthèses de la danse pour proposer un projet qui lui tient à cœur. « J'ai toujours su que je reviendrais à la danse orientale un jour. Il fallait juste attendre le bon moment pour que je sois prête. Mon projet ne se limite pas à donner des cours de danse orientale, au revoir et merci », fait-elle entendre avec cette franchise qui lui colle à la peau. « Il y a beaucoup de femmes qui sont en conflit avec leur corps, notamment après la grossesse, et je veux les accompagner. Pour qu'elles réapprennent leur féminité et réapprennent à avoir confiance en elles. Je suis moi-même passé par ce chemin donc je sais que je



Christelle Bihler se sent prête à faire un pas de plus dans le domaine de la danse. Dès le 31 janvier, elle proposera, chaque semaine, un cours de danse orientale. Un projet qui se veut aussi humain que dansant.

pourrai les guider. » Sa méthode consiste à y aller en douceur. À commencer par redessiner musculairement et apprendre à bouger chaque partie de son corps.

### De « la prostitution » à l'émancipation

« La danse orientale est fausement appelée la danse du ventre car il faut être capable de faire bouger tout son corps et pas uniquement le ventre. C'est une danse sensuelle à la base. D'ailleurs, elle est originaire d'Égypte et elle était mal vue à l'époque. On la jugeait à la limite de la prostitution. Quand elle a débarqué en Occident, dans les années 1920/1930, c'est là

qu'elle a hérité d'une étiquette plus proche de « danse spectacle ». Moi je l'appréhende surtout comme un moyen d'aller chercher très au fond de soi des émotions pour aller de plus en plus loin grâce à la danse. » Une sorte d'émancipation progressive. Dans cette optique, les élèves qui ne souhaitent pas danser le ventre « nu » (comme il est de coutume) ne sont pas obligés à le faire. « Je veux que chacune se sente à l'aise et que personne ne soit dans la critique. » Danse et bienveillance. Alors, on danse finalement ?

Kevin Vaucher

## « Halterego » : nouveau pédagogique pour Les Bayards

Suite de la page 1

Un parcours au sein d'« halterego » qui est prévu pour trois mois, par défaut, et pourra être renouvelé une seule fois à titre exceptionnel. « Flexibilité » et « rapidité » sont les deux maître-mots utilisés par le conseiller communal pour cette structure, et ce pour « prendre en charge le problème le plus vite possible ».

Pour l'heure, ce sont quatre enfants, de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année du Cercle scolaire qui sont concernés et qui ont débuté, lundi dernier, leur période dans cette classe. Cette structure pédagogique novatrice peut accueillir entre quatre et huit élèves et bénéficie du suivi

de l'Université de Neuchâtel. Le Collège des Bayards est peut-être beau, mais sa nouvelle mission assurément belle.



### Partenariat avec le centre équestre

Esquissée lors du rapport du Conseil communal au Conseil général, une collaboration avec les Écuries du Haut-Vallon, situées à côté, a pu se concrétiser. « C'est clairement à l'ordre du jour », se réjouissait Christophe Calame. Le conseiller communal explique que c'est même Laurent Roekens, le propriétaire des écuries avec son épouse, qui ont pris contact avec le Conseil communal, après la lecture de son rapport au sujet de la classe de scolarité alternée. « Je me suis tout de suite dit que nous pouvions faire quelque chose ensemble », explique Laurent Roekens. Ainsi, les enfants d'« halterego » bénéficieront d'activités d'équi-thérapie. Ces séances devraient avoir lieu les lundis après-midi.

Gabriel Risold



## DANS NOS PARTIS POLITIQUES

### Initiative pour l'élection du Conseil communal par la population : dernière ligne droite !

Chères Vallonnières, chers Vallonniers,

À la fin du mois d'août 2022, notre comité pluripartite « + de démocratie à Val-de-Travers » lançait l'initiative « pour l'élection du Conseil communal par la population ». Le but de cette initiative est de changer le mode d'élection de l'exécutif, en faveur d'un système plus transparent et plus démocratique. La population doit pouvoir choisir elle-même et directement ses représentants.

Depuis la fusion des 9 communes en 2008, le Conseil communal de la commune de Val-de-Travers est élu par le Conseil général, sans que la question du mode d'élection n'ait été franchement posée à la population. Force est de constater que la diversité des sensibilités politiques exprimées par les Vallonnières et les Vallonniers au sein du législatif (7 partis sont représentés au Conseil général) n'est pas du tout reflétée au sein de l'exécutif (seuls 2 partis sont représentés au Conseil communal). Or, il est important,

au sein d'une démocratie, que les différentes sensibilités politiques soient représentées de la manière la plus large possible.

Afin donc de permettre à la population de Val-de-Travers d'avoir un Conseil communal représentatif de ses volontés, de sa diversité d'opinions et s'inscrivant avec cohérence dans le processus de démocratie directe, la présente initiative demande une modification du règlement général de la commune de Val-de-Travers afin que le Conseil communal soit élu par le peuple, selon le système de la représentation proportionnelle, comme cela se fait dans de nombreuses autres communes en Suisse et même dans notre canton. Signer l'initiative, c'est avant tout permettre que cette question soit posée à la population et débattue lors d'une votation populaire.

La récolte de signatures pour cette initiative va bon train et notre équipe est habitée par un fort optimisme. Nous devons encore toutefois déployer quelques efforts pour

que l'objectif soit clairement atteint et qu'une votation populaire puisse enfin être organisée sur cette question. Chaque signature compte ! Peut-être avez-vous envisagé de signer mais vous ne l'avez pas encore fait ? Venez donc à notre rencontre samedi matin au centre de Fleurier ! Vous avez encore une ou plusieurs feuilles de signatures remplies ou partiellement remplies en votre possession ? Renvoyez-les dès maintenant à l'adresse indiquée ! Grâce à vos signatures, la question pourra être posée à la population lors d'une votation populaire et un débat pourra enfin avoir lieu. C'est l'occasion pour vous de faire partie du changement, pour plus de démocratie. C'est l'occasion pour vous de choisir vos représentants. D'avance merci pour votre précieux soutien !

Comité pluripartite « + de démocratie à Val-de-Travers », Niels Rosselet-Christ, député et conseiller général, Thierry Ray, conseiller général, Frédéric Schlosser, président de section, Florian Stirnemann, conseiller général

## Rallye humanitaire Bab el Raid C'est bientôt l'heure de lever le camp !

Le 4 février. C'est à cette date que l'équipage vallonien du Bab el Raid devra être prêt au départ du côté de La Rochelle. Nous vous en avons déjà parlé en août dernier. Joël Petitpierre et Gaëtan Pétremand participeront à un rallye de 5000 kilomètres à travers la France, l'Espagne et le Maroc. C'est une course mais aussi une mission humanitaire. Les deux hommes emporteront avec eux 90 kilos de dons matériels à distribuer sur place. Nous les avons rencontrés au moment des derniers préparatifs. À quelques jours du grand départ, la température monte sérieusement...

Ce matin de mi-janvier, j'arrive au point de rendez-vous que nous nous sommes fixé. La Peugeot Partner, avec laquelle ils participeront à l'aventure, s'est transformée par rapport à notre précédente rencontre. La voici entièrement « habillée ». Deux roues de secours et des rampes de désensablement ont trouvé place sur le toit. Des feux de longue portée ont été installés et des dizaines d'autocollants recouvrent désormais la carrosserie. « Nous sommes soutenus par une grosse trentaine de sponsors de la région. Et nous avons aussi reçu des dons de la part d'un bon

nombre de privés », expliquent Joël Petitpierre et Gaëtan Pétremand.

### Une journée à « coller les sponsors »

Les donateurs privés n'ont pas été oubliés par les deux amis qui ont pris soin de noter leurs noms sur les deux côtés avant du véhicule. « On a installé tous les autocollants des sponsors nous-mêmes, à la main. Ça nous a pris une journée mais on y est arrivé. » À deux semaines du grand départ, il ne restait plus que les autocollants des organisateurs à

placer à différents endroits du Peugeot Partner. « Ils ne devraient pas tarder à arriver. Les infos arrivent au compte-goutte, c'est un peu crispant comme situation. » Pourtant, c'est déjà la septième édition du Bab el Raid et tout devrait être bien huilé. Cette année, 123 équipages, du monde entier, sont attendus.

### La boîte à biscuits, matériel obligatoire ?

En jetant un œil à l'intérieur, je vois des pelles, un extincteur et... une boîte à biscuits. « Celle-là, elle n'est pas dans le matériel obligatoire mais c'est un caprice de Joël », s'amuse son compère Gaëtan. Question nourriture, le duo n'emportera pas avec lui beaucoup de stock. « On achètera le plus gros de nos provisions sur place. Nous voulions embarquer un maximum de dons matériels avec nous et la place est restreinte dans le véhicule. » En effet, l'un des buts de ce rallye humanitaire et écoresponsable est que tous les équipages emportent avec eux des dons qui seront récoltés par des associations. En plus, chaque participant devra s'acquitter de l'intégralité de son



Gaëtan Pétremand (à gauche) et Joël Petitpierre vous ouvrent la toile de ce qui leur fera office de chambre lors des douze jours de course. Un lit en bois rétractable, de fins matelas et une toile de protection. Bonne nuit !

empreinte carbone, une fois arrivé à Marrakech, le 15 février.

### Tout sera en ordre, inch'allah

Le ferblantier (Joël) et le fromager (Gaëtan) ont 90 kilos de dons à embarquer avec eux. Leur programme prévoit un départ du Vallon, le 3 février, afin d'être à La Rochelle, le lendemain, pour le contrôle des véhicules. « Il vaut mieux prévoir quelques heures d'avance étant donné que notre auto a un problème à chaque fois qu'on la touche », rigolent les deux hommes. Sans rire, ça ne vous fait pas peur ? « Bien sûr que si », répondent-ils en cœur. « Il reste une dernière bricole à réparer et tout devrait être en ordre. » Inch'allah ! Ensuite, douze jours d'aventure les attendent sur la route vers le Maroc. Sont-ils courageux ou inconscients ? « Disons surtout qu'on aime l'aventure et qu'on a hâte que ça commence. Et on veut aller au bout pour tous ceux qui nous soutiennent. »

### Un budget de 8500 francs

Un soutien qui a permis d'établir un budget de 8500 francs. Ils espéraient en récolter 6000. « On est bien content d'avoir dépassé nos espérances car on aurait été trop court avec 6000 francs. » Parmi les travaux effectués par les deux copains, une plaque de protection sous le véhicule (particulièrement utile en cas d'ensablement dans le désert), le système électrique du tableau de bord et un lit en bois rétractable dans sa longueur. « Et une copine nous a fabriqué une tente imperméable à installer derrière le véhicule pour dormir les pieds au sec et un minimum protégé des différentes bestioles. » S'ils devraient revenir en un seul morceau, qu'en sera-t-il de leur « carrosse » ? Ouvrez l'œil pour avoir des nouvelles, nous vous ferons suivre leur périple sur nos comptes Facebook et Instagram.

Kevin Vaucher



La Peugeot Partner de l'équipage vallonien, et sa tente, sont prêtes. Ne reste plus qu'à espérer que la mécanique tienne durant le rallye.

**Avis mortuaires**

**Couvét**

*Je suis partie en silence,  
Je ne voulais pas déranger.  
J'ai gardé pour moi la souffrance,  
Je vous ai tous aimés.*

Son époux :  
Daniel Bandi, à Couvet ;

Ses enfants :  
Feu Thierry Bandi et son épouse Isabelle,  
Feu Willy Bandi,  
Nicole et Rémy Benoit-Bandi,  
Monique Bandi,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :  
Anaïs et Steve Benoit, leurs enfants  
Kym et Andrew,  
Tony Bandi, Mathieu Bandi, Natigane  
Bandi,

Son beau-frère et ses belles-sœurs,  
ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Rose-Marie BANDI  
née Rosselet-Jordan  
dite « La Rose »**

enlevée à leur tendre affection, le 18 janvier  
2023, à l'âge de 77 ans, suite à une cruelle  
maladie.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple  
de Couvet, le samedi 21 janvier à **10 heures**,  
suivie de la crémation sans suite.

Adresse de la famille :  
Monsieur  
Daniel Bandi  
Pierre Dubied 6  
2108 Couvet

Un grand merci au Dr Caretti à Fleurier  
ainsi qu'à ProSàD soins à domicile, pour leur  
gentillesse et leur dévouement.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**

*La musique fut sa vie ! Aujourd'hui  
il rejoint les rangs de la fanfare céleste :  
De là-haut, il veillera  
sur ceux qu'il a toujours aimés !*

C'est avec tristesse que nous annonçons le  
décès, dans sa 94<sup>e</sup> année, de

**Monsieur  
Justin LEBET**

Son épouse Jacqueline Lebet  
Sa sœur, belles-sœurs, beaux-frères,  
neveux et nièces ainsi que les familles  
parentes, alliées et amies.

Fleurier, le 13 janvier 2023

La cérémonie d'adieu a eu lieu le mardi  
17 janvier.

Un grand merci à Maryvonne et  
Stéphanie pour leur dévouement.

Adresse de la famille :  
Jacqueline Lebet  
Rue du Levant 9  
2114 Fleurier

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**



Le **Ski-Club** a la tristesse  
de faire part du décès de

**Madame  
Renée NIGGELER**

grand-maman de Céline Boldt,  
présidente de la société,  
et de Noémie Staub, secrétaire.  
Belle-maman de Jean-Philippe Fritz,  
membre honoraire de la société.  
Il présente à toute sa famille  
ses plus sincères condoléances.

**Fleurier**

*Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés  
en continuant de veiller sur ceux que j'aime.*

Son fils :  
Didier Sagne,  
Sa belle-fille :  
Lorena Villena-Egas Sagne,  
Ses petits-enfants :  
Valentin, Tiphaine, Léa, Mélanie,  
Sa sœur et son frère :  
Anne-Marie et Gilbert Jeanneret-Veillard  
et famille,  
Willy et Martine Veillard et famille,  
ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Josette SAGNE  
née Veillard**

enlevée à leur tendre affection, le 17 janvier  
2023, à l'âge de 80 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu dans  
l'intimité de la famille, suivie de la crémation.

Adresse de la famille :  
Monsieur  
Didier Sagne  
Rue Sandoz 6  
2105 Travers

Un grand merci à l'ensemble du personnel  
du home Les Marronniers à La Côte-aux-  
Fées, pour sa gentillesse et son dévouement.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**



La fanfare l'Harmonie de Môtiers  
a la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Justin LEBET**

membre honoraire de la société.  
Elle présente à sa famille  
ses sincères condoléances.

**Fleurier**

*Que ton repos soit doux  
comme ton cœur fut bon.*

Ses enfants :  
Chantal et Jean-Philippe Fritz, à Couvet ;  
Pierre-Alain et Janique Niggeler, à Marin ;  
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :  
Céline et Alexandre Boldt, à Couvet,  
leurs enfants Zoé et Liz ;  
Noémie et Ludovic Staub, à Colombier,  
leurs enfants Evan et Nora ;  
Michael Niggeler et Cora Dardel,  
à Cressier, leurs enfants Elia, Noa  
et Gema ;  
Sa sœur et son beau-frère :  
Danielle et René Mauron, à Fleurier,  
ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Renée NIGGELER  
née Yersin**

qui s'est endormie paisiblement, le samedi  
14 janvier 2023, dans sa 95<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple  
de Fleurier, le mardi 17 janvier, suivie de la  
crémation sans suite.

Adresse de la famille :  
Chantal et Jean-Philippe Fritz  
Emer-de-Vattel 2d  
2108 Couvet

Un grand merci au Dr Morales à Fleurier  
ainsi qu'à l'ensemble du personnel du home  
Les Sugits à Fleurier, pour leur dévouement,  
leur gentillesse et leur accompagnement.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**

**Môtiers**

Son épouse Nanou Gigon, leurs enfants,  
leurs petits-enfants et leur arrière-petite-fille,  
ainsi que les familles parentes, alliées et  
amies  
ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Armand GIGON**

enlevé à leur tendre affection, le 14 janvier  
2023, dans sa 75<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans  
l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :  
Madame  
Jeanne Gigon  
Derrière-les-Jardins 2a  
2112 Môtiers

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**

**Couvét**

*Repose en paix*

Ses enfants :  
Laurent & Annemarie Currit,  
son fils & famille, à Montbrelloz ;  
Anne-Laure Burnier, à Peseux ;  
Diane & Olivier Clerc, à Noiraigue ;

Ses petits-enfants :  
Jonathan Burnier & Adeline,  
à Saint-Sulpice ;  
Elodie & François Frochoux, Augustin  
& Clémence, à Delémont ;  
Anthony Clerc & Sofia, à Stockholm ;

Ses sœurs et beaux-frères, frère et belle-  
sœur, filleule, neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et  
amies

ont le grand chagrin de faire part du décès  
de

**Madame  
Rolande CURRIT  
née Leuba**

qui s'en est allée, le 16 janvier 2023, dans sa  
88<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu aujourd'hui  
jeudi 19 janvier, au temple de Couvet, sans  
suite.

En lieu et place de fleurs, vos dons peuvent  
être versés à la Chaîne du Bonheur, IBAN :  
CH82 0900 0000 1001 5000 6 (mention :  
deuil Rolande Currit).

La famille tient à remercier tout le personnel  
du Home Dubied pour sa gentillesse et son  
dévouement.

Adresse de la famille :  
Diane Clerc  
Le Furcil 29  
2103 Noiraigue

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**

**Fleurier**

*Tu es partie sans faire de bruit rejoindre  
ceux que tu as aimés.*

Ses fils et ses belles-filles :  
Tiziano et Christiane Naoni, à Vouvry/VS ;  
Laurent et Manuela Naoni, Môtiers ;  
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :  
Sylvain et Sylviane Naoni, leurs fils  
Valentin et Quentin,  
Cynthia et Sven Dumusc-Naoni, leurs  
enfants Nils et Eline,  
Camille Naoni et son ami Luca,  
Vincent Naoni et son amie Marine,  
ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies en Suisse et en Italie

ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Marcelle NAONI  
née Frick**

enlevée à leur tendre affection, le 14 janvier  
2023, dans sa 90<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu en l'église  
catholique de Fleurier, le mercredi 18 janvier.

Adresse de la famille :  
Monsieur  
Laurent Naoni  
Derrière-les-Jardins 12  
2112 Môtiers

Un grand merci au Dr Jean-Pierre Caretti  
ainsi qu'à l'ensemble du personnel du home  
Les Sugits à Fleurier, pour leur gentillesse et  
leur dévouement.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**



**Boveresse**

*À notre chère épouse, maman  
et grand-maman d'amour*

Son époux :  
Francis Blaser,  
Ses enfants :  
Christine et Massimiliano Cher-Blaser,  
† Denis Blaser,

Ses petits-enfants :  
Ugo Cher et son amie Anaëlle,  
Livia Cher,

ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies  
ont la profonde tristesse de faire part du  
décès de

**Madame  
Ursula BLASER  
née Henzi**

enlevée à leur tendre affection, le 13 janvier  
2023, à l'âge de 77 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu dans  
l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :  
Monsieur  
Francis Blaser  
Rue du Stand 2  
2113 Boveresse

Un grand merci à l'ensemble du personnel  
du home Valfleuri à Fleurier, pour sa  
gentillesse et son dévouement.

Pour honorer la mémoire d'Ursula, vous  
pouvez adresser un don en faveur de  
Alzheimer Neuchâtel, 2300 La Chaux-de-  
Fonds, IBAN CH89 0900 0000 2000 0779 1,  
mention « deuil Ursula Blaser ».

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part**

**Services religieux,  
voir en page 6**



**VAL-DE-TRAVERS**

Toutes formalités  
À votre service 24 h sur 24  
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluwien.ch



Les membres du POP section  
Val-de-Travers, ont la tristesse  
de faire part du décès de leur camarade

**François CURCHOD**

membre de la section pendant de longues  
années, militant actif et infatigable.  
Les militants-es du POP du Val-de-Travers

**Samedi 28 Janvier 2023**

**Soirée Raquettes-fondue**

**Chapelle des Bayards**



Fondue et dessert  
Fr. 20.- / adulte  
Fr. 10.- / enfant jusqu'à 12 ans

Départ entre 18h et 19h  
Location de raquettes sur place

Pro Neige

Association de la Mi-Été  
2127 Les Bayards

Inscription jusqu'au jeudi 26 janvier  
sur notre site internet [www.mi-ete.ch](http://www.mi-ete.ch)  
ou au 032/ 866 17 29



**VALL'ON DANSE ?**  
Cours de danse orientale  
au Val-de-Travers  
0795305786

**NOUVEAU AU VAL-DE-TRAVERS**

**cours de danse orientale**  
tous niveaux  
**chez « Vall'on Danse ? »**

La danse orientale favorise la prise de conscience de tout son corps, l'acceptation de soi, renforcement, coordination des mouvements et mise en confiance.

Début des cours tous les mardis dès  
**le 31 janvier 2023 à espaceVal**  
de 18 h 15 à 19 h

Prix Fr. 15.- la séance  
2 cours d'essai gratuits.

**Pour tous renseignements :**  
Christelle Bihler

**COLISÉE**  
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

**TEMPÊTE** JEU 19 JAN - 20H00 | SAM 21 JAN - 20H30 | DIM 22 JAN - 20H30

**OPERATION FORTUNE : RUSE DE GUERRE**  
VEN 20 JAN - 20H30

**LES BANSHEES OF INISHERIN**  
SAM 21 JAN - 17H30 VOITRÉ | DIM 22 JAN - 16H00

PROGRAMME COMPLET SUR [WWW.COLISEE.CH](http://WWW.COLISEE.CH)

**NOUVEAU**

**POUR LES SENIORS**

- Cours collectifs de gym douce avec physiothérapeute expérimenté
- Traitement de physiothérapie sur place
- Physiothérapie à domicile (dans tout le canton)
- Coaching sportif privé
- Massage relaxant ou sportif

**RESTEZ EN FORME ET INDÉPENDANTS !**

**MP** CENTRE SPORT & SANTÉ  
Rue Volta 7 - La Chaux-de-Fonds  
077/484.12.61 - [info@mbphysio.ch](mailto:info@mbphysio.ch)  
[www.mbp-centre.ch](http://www.mbp-centre.ch)

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**

**2023**  
**JANVIER**

▶ 19, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.

**FÉVRIER**

- ▶ 5, BUTTES : descente et Trophée Chasseron-Buttes.
- ▶ 11, TRAVERS : soirée familiale, org. FSG Travers.
- ▶ 11, 12, NOIRAIGUE : soirée théâtre, org. Tennis de Table Néroui.
- ▶ 11, 17, COUVET-MÔTIERS : concerts annuels, org. fanfare l'Harmonie.
- ▶ 11, SAINT-SULPICE : loto, org. fanfare l'Union.
- ▶ 14, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.

**MARS**

- ▶ 11, LES BAYARDS : concert annuel, org. les accordéonistes La Gaîté.
- ▶ 11, TRAVERS : concert annuel, org. fanfare La Persévérante.
- ▶ 18, FLEURIER : gala, org. club patinage artistique.
- ▶ 25, NOIRAIGUE : concert annuel, org. fanfare L'Espérance.
- ▶ 30, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.

**AVRIL**

- ▶ 1, FLEURIER : Vid'armoires, org. Nantibatingou.
- ▶ 2, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.
- ▶ 15, LES VERRIÈRES : concert annuel, org. fanfare l'Écho de la Frontière.
- ▶ 29, FLEURIER : concert annuel, org. Union instrumentale.

**MAI**

- ▶ 6, FLEURIER : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.
- ▶ 6, SAINT-SULPICE : concert annuel, org. fanfare l'Union.
- ▶ 13, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.

**JUIN**

- ▶ 3, FLEURIER : concert, org. Chœur d'Hommes du Val-de-Travers.
- ▶ 9, 10, MÔTIERS : 500° Abbaye.

**Centre culturel du Val-de-Travers**

Le Théâtre des Mascarons accueille

**COMME DES BÊTES**  
de **Violaine Bérot**  
par la **Compagnie de la Cave Perdue**

Mise en scène : Denis Perrinjaquet  
Jeu : Anne-Vanessa Contesse – Laurence Fankhauser  
Aline Michaud – Jean-Marie Fauché – Eric Fragnière – Fabio Morici  
Musique, création et jeu : Julien Monti

**DIMANCHE 22 JANVIER à 17H**  
Réservations sur répondeur ou par SMS au **079 633 48 25**  
Plein tarif : Fr. 25.- Étudiants / apprentis / AVS / AI / chômeurs : Fr. 20.-  
Membres CCV : Fr. 15.- Dès 12 ans : Fr. 5.-

**LOTÉRIE ROMANDE**

Cher public des Mascarons, réservez déjà pour

**COMING OUT**

Dans une mise en scène de Virginie Lemoine  
De et par : **PIERRE AUCAIGNE ET VINCENT KOHLER**

**SA 4 février 20H30 – DI 5 février 17h**  
Réservations sur répondeur ou par SMS au **079 633 48 25**  
Tarif unique : Fr. 35.-  
Membres CCV et Émulation : Fr. 30.-

**SOCIÉTÉ D'ÉMULATION**

**www.mascarons.ch**  
Maison des Mascarons - Grande-Rue 14a - 2112 Môtiers

Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations vallonnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à [info@courrierhebdo.ch](mailto:info@courrierhebdo.ch) Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.

grazie, danke, na som, akpé, merci, wado, tanan, waguje, mès, na, xba, thana, vinaka, takk fyr, gracies, hakor, arigato, tōtō, tōtō

**Jeunes talents**  
1<sup>ère</sup> saison de concerts

Élèves des classes Primo C+, Cursus+ et Préprofessionnelles du Conservatoire

**Samedi 21 janvier 11h**  
Chapelle de Couvet

Entrée libre, collecte

Infos: [www.cmne.ch](http://www.cmne.ch)

**ne.ch**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**LIONS CLUB VAL-DE-TRAVERS**

Pour la cinquième fois, afin de soutenir ses actions locales, nationales et internationales, le Lions Club du Val-de-Travers organise les

**12H DES TRIPES**

**SAMEDI 28 JANVIER 2023**  
**À LA GRANDE SALLE DE COUVET**

Cette manifestation se veut récréative et permettra à chacun de manger des tripes à la neuchâteloise.

La formule est simple: de 11 heures à 23 heures vous pourrez déguster des tripes à la neuchâteloise à gogo pour le prix de **Fr. 23.-**

Pour les personnes qui ne mangent pas les tripes mais qui veulent accompagner celles qui les aiment, il y aura du **jambon à l'os** au prix de **Fr. 18.-** (par portion).

Cette année, le bénéficiaire principal sera le Club de lutte du Val-de-Travers.

Un accompagnement musical, ainsi qu'une tombola pour soutenir nos actions, égayeront votre journée.

Se recommande: Le Lions Club du Val-de-Travers



**BÂTIMENT - GENIE CIVIL  
TRANSFORMATION**

Francioli SA

Toute l'équipe Francioli SA vous remercie pour la confiance témoignée tout au long de l'année 2022.

Nous vous souhaitons une excellente nouvelle année 2023.

Rue de France 17 - 1450 Sainte-Croix  
Tél : 024 454 23 25 - info@francioli-sa.ch

**À vendre  
Peugeot  
2008  
1.6 I VTI,**

Gris métallisé. Boîte à vitesse manuelle. Essence, toit panoramique, 2 jeux de jantes avec pneus été et hiver.

55'000 Km, expertisée 12.2022. Services réguliers effectués.

Prix **Fr. 12'800.-** à discuter  
Tél. **079 332 20 11**



**Boucherie  
Traiteur  
Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers  
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

**Rôti de bœuf Fr. 20.-/kg**  
du jeudi 19 au mercredi 25 janvier inclus  
*le goût du vrai*



Restaurant du Haut-de-la-Côte  
"Les Oeufs frais"

Tél. 032 937 14 09 CH-2318 Brot-Plamboz

Samedi 21 janvier à midi le patron vous propose :

**Tripes à la neuchâteloise à volonté**

Fr. 25.- par personne

Se recommande : Dominique Jean-Mairet

Prrière de réserver  
032 937 14 09



**Sarah Modolo**  
Thérapeute

Rue de la Montagnette 19 - 2114 Fleurier  
079 290 76 61 - info@sarah-modolo.ch  
www.sarah-modolo.ch




**prior**  
ÉLECTRICITÉ  
MAÎTRISE + FÉDÉRALE

Basée à Sainte-Croix et active sur le Balcon et le pied du Jura, notre entreprise recherche pour le 1<sup>er</sup> mars 2023 (ou à convenir)

### UN TECHNICIEN EN ÉLECTROMÉNAGER

pour le dépannage de toutes les marques présentes sur le marché suisse, ainsi que les conseils – la vente – les livraisons & installations des appareils auprès de notre clientèle.

Nous offrons un travail varié et indépendant puisque vous organisez vous-même les prises de rendez-vous et le planning.

Nous attendons votre candidature accompagnée des documents usuels, jusqu'au 29 janvier :

Prior Électricité  
Alpes 19 – 1450 Sainte-Croix  
Ou par courriel :  
info@prior-electricite.ch

Emplois Emplois

**Emplois**

Emplois Emplois

Basée à Couvet, notre société forte de 40 collaborateurs est active dans tous les domaines de l'électricité : production, distribution, comptage, installations électriques, électroménager ; et ce principalement dans la région du Val-de-Travers et environs.

Pour faire face au développement constant de nos activités et à notre extension, nous sommes à la recherche de **plusieurs** :

**Installateurs-électriciens CFC**  
**Electriciens de montage CFC**

**Missions principales :**

- Montage et mise en service d'installations électriques
- Installations photovoltaïques
- Travaux de rénovation
- Petits travaux, dépannages
- Téléphonie et informatique

**Votre profil :**

Au bénéfice d'un CFC d'installateur-électricien ou d'électricien de montage et disposant de quelques années de pratique professionnelle, vous êtes une personne disponible, flexible, faisant preuve d'un bon esprit d'équipe et d'un intérêt marqué pour la construction et la technique. Travaillant de manière indépendante, vous avez le sens des responsabilités et de l'organisation, faites preuve d'une grande rigueur et de précision dans la réalisation des tâches qui vous sont confiées. De plus, vous êtes titulaire du permis de conduire.

**Nous vous offrons :**

- Une activité intéressante et variée au sein d'une entreprise de taille humaine
- La valorisation de vos compétences
- Un véhicule de fonction
- Des conditions salariales évolutives et supérieures à la CCT
- Des prestations sociales largement supérieures à la norme : part patronale à la caisse de pension de **150%** ; allocations complémentaires mensuelles de **CHF 135.-** par enfant ; forfait de **CHF 25.-** pour les repas pris en extérieur ; prises en charge par l'entreprise de la contribution aux frais d'exécution de la Commission paritaire ...

**Entrée en fonction :**  
De suite ou à convenir

Avons-nous suscité votre intérêt ? Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature accompagnée des documents usuels à :

Société Electrique du Val-de-Travers SA, Pascal Murith, Rue du Preyél 9, 2108 Couvet ou [pascal.murith@sevt.ch](mailto:pascal.murith@sevt.ch)



## REGISTRE DU COMMERCE

### DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

**My Job Services Sàrl**, à Val-de-Travers. Radiation de la mention de l'existence d'une succursale à Nyon.

**Cadrémil Sàrl**, à Val-de-Travers. Ryser Laurent, jusqu'ici président, et Michel Nieto ne sont plus gérants ; leurs pouvoirs sont radiés. Nouveaux gérants : Petit-Jean Philippe, de et à Le Locle, président, et Liengme Alexandre Olivier, de Cormoret, à Grandson lesquels signent individuellement.

**FONDATION QUALITE FLEURIER**, à Val-de-Travers. Aubert François Samuel n'est plus membre du conseil de fondation ; ses pouvoirs sont radiés. Girardet François René, membre du conseil de fondation, continue de signer collectivement à deux, mais désormais sans autre restriction.

**Yves-Alain Juan**, à Val-de-Travers. Le titulaire a été déclaré en faillite par jugement du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers en date du 03.08.2022.

**Galland Gourmand Sàrl en liquidation**, à Val-de-Travers. La procédure de faillite ayant été clôturée par ordonnance du 04.08.2022, la société est radiée d'office.

## SERVICES RELIGIEUX

### ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 19 au 26 janvier

MÔTIERS : samedi, à 17 h, culte, I. Karakash.

MÔTIERS : dimanche, à 10 h, semaine de l'Unité, culte œcuménique, S. Schlüter.

### ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 19 au 27 janvier

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 17 h 30, messe dominicale. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 26, à 9 h, prières des mamans, à 19 h, messe et à 20 h, soirée synodale. Vendredi 27, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

COUVET : samedi, à 17 h 30, messe. Mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 15 h, messe.

MÔTIERS : dimanche, à 10 h, célébration œcuménique.

TRAVERS : mercredi, à 19 h 15, adoration eucharistique.

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 19 au 26 janvier

Ce soir jeudi, à 20 h, soirée de louanges (semaine de l'Unité).

Dimanche, à 10 h, culte semaine de l'Unité au temple de Môtiers.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : [www.eelcaf.ch/agenda](http://www.eelcaf.ch/agenda)

**Renseignements :**  
D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

### LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte.

Accueil Café dès 9 h 30.  
Av. Daniel Jeanrichard 2b,  
tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur [www.lephare.ch](http://www.lephare.ch)

**F. Carrelage Sàrl**, à Val-de-Travers. « G. Frey et Fils SA » n'est plus associée ; ses 200 parts sociales de CHF 100 ont été cédées à Frey Sven, gérant, nouvel associé.

**RMT Services Sàrl**, à Val-de-Travers. Par suite du transfert de son siège à Blonay - Saint-Légier, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud. Par conséquent, elle est radiée d'office du registre du commerce de Neuchâtel.

## Le solaire est sur de bons rails

Au Val-de-Travers, l'énergie solaire semble avoir trouvé un terrain d'avenir pour son rayonnement. En 2025, le Conseil d'État a annoncé prévoir la pose de 2140 mètres carrés de panneaux photovoltaïques, aux abords du tunnel de La Clusette. Plus proche de nous, le projet vaudois Sun-Ways prévoit d'utiliser une autre infrastructure de transport pour y installer ses panneaux solaires : le rail ! Pour réussir ce qui pourrait être une première mondiale, les Vaudois entendent placer des panneaux solaires entre les rails pour produire de l'énergie sans avoir d'impact visuel sur le paysage et l'environnement. Et c'est sur le tronçon ferroviaire, entre Fleurier et Buttes, que cette (r)évolution va avoir lieu au mois de mai. Le cofondateur du projet vous dit tout !



C'est sur la ligne droite ferroviaire, entre Fleurier et Buttes, que la pose de panneaux photovoltaïques se fera sur une centaine de mètres.

Avant de monter dans le train, faisons déjà un petit tour du côté du tunnel de La Clusette. Les travaux de sécurisation et d'assainissement de l'ouvrage ont commencé en 2022 et se poursuivront encore jusqu'à fin 2026. En début d'année dernière, le Conseil d'État faisait connaître son intention de profiter de ces travaux pour faire une avancée en termes d'énergie solaire. La semaine dernière, il a donné davantage de détails sur sa stratégie en la matière, en indiquant avoir lancé un inventaire des infrastructures routières susceptibles d'accueillir des panneaux photovoltaïques

dans le canton. Quel intérêt présentent-elles ? Elles sont proches de zones bâties et pourraient donc idéalement alimenter les habitations ainsi que les bâtiments présents dans leurs secteurs. Pour appuyer leur stratégie, les autorités présentent la future installation, aux deux entrées du tunnel de La Clusette, comme un bon exemple de ce qui peut être fait.

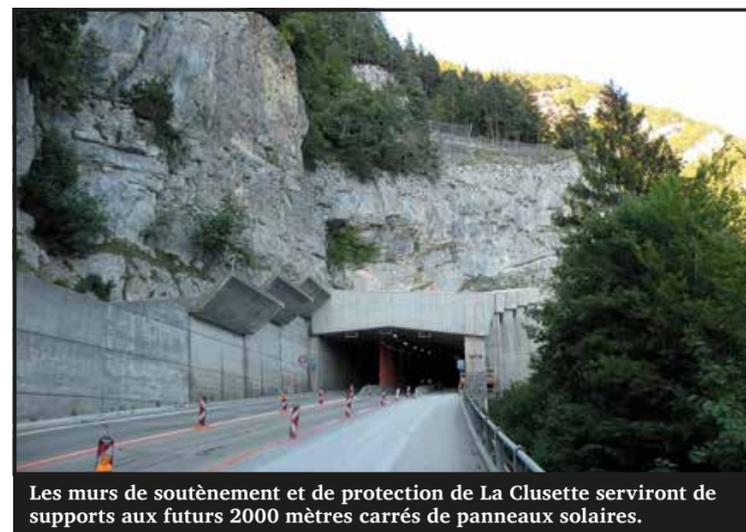
### Autosuffisance de 70% à La Clusette

Ou disons plutôt de ce qui pourra être fait puisque cette ins-

tallation est prévue pour 2025 seulement. À priori, ce sont les murs de soutènement et de protection contre les chutes de pierres qui constitueront les « supports » parfaits pour les futurs panneaux solaires. Septante pour cents de l'électricité consommée par l'ouvrage seront ainsi directement fournis par l'énergie solaire. Pour ça, les 2140 mètres carrés de panneaux photovoltaïques devront produire 253'000 kWh par an. Dans le contexte énergétique actuel tendu, d'autres solutions sont évidemment recherchées. Récemment, c'est d'un projet vaudois qu'est venue la lumière. Les fondateurs de Sun-Ways ont fait savoir qu'ils travaillaient sur un projet de centrale solaire amovible sur voie ferrée. Au mois de mai, c'est sur une centaine de mètres de rails, entre Fleurier et Buttes, que Sun-Ways va concrétiser cette idée. L'énergie produite sera directement injectée sur le réseau public.

### Buttes, premier arrêt d'un long voyage

« Ce n'est pas à proprement parler un test. C'est plutôt une mise en pratique, grandeur nature. Ça fait plus d'une année et demie que nous



Les murs de soutènement et de protection de La Clusette serviront de supports aux futurs 2000 mètres carrés de panneaux solaires.

travaillons sur ce projet », développe le cofondateur Baptiste Danichert. « Ces premiers cent mètres de voie sont voués à en appeler d'autres dans tout le pays et à l'étranger. » Concrètement, les panneaux photovoltaïques sont installés à l'intérieur des rails. « Ce que nous apportons en plus, c'est la possibilité de retirer les panneaux solaires pour permettre la maintenance rapide des voies de chemins de fer. » Si la mise en pratique de mai prochain fonctionne, ce sera une première mondiale avec ce système amovible. Et le choix de procéder au Val-de-Travers ne tombe pas de nulle part. Cette section de voie a été choisie car elle présente deux types de traverses. « Ce qui nous permet de valider notre projet sur deux entre-rails différents en un seul endroit. »

### De l'énergie disponible immédiatement

Soit ! Mais le soleil se fait rare, en hiver, du côté de Buttes. N'est-

ce pas un facteur susceptible de poser problème ? « Pas du tout. Nous travaillons main dans la main avec des partenaires locaux, comme Viteos ou TransN, et nous avons connaissance de cette particularité d'ensoleillement. Nos calculs de production d'énergie ont été élaborés sur une base annuelle. » Sun-Ways est un projet de grande envergure essentiellement porté par deux hommes : Baptiste Danichert et Joseph Scuderi. Une start-up est en train d'être montée pour gérer les futurs projets. La Suisse compte plus de 5000 kilomètres de voie et l'Europe plus de 260'000.

Une fois les autorisations obtenues, les Vaudois ambitionnent d'installer, d'ici 2025, plusieurs centaines de kilomètres de voies ferrées en Suisse, avant de s'attaquer à l'Europe en 2030. Pour réussir, il ne faudra pas rater le train.

Kevin Vaucher

## Ambulances des vallées neuchâteloises

### Naissance d'un « nouveau » service dans le canton

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le service d'ambulances issu de la fusion de la société Ambulances Roland Sàrl et du service des ambulances du Val-de-Travers, a été officiellement porté sur les fonts baptismaux après plusieurs mois de transition et de rapprochement. Constituée d'une cinquantaine de collaboratrices et de collaborateurs, l'entité « Ambulances des vallées neuchâteloises » est basée à Boudevilliers et à Couvet et opère sur l'entier du territoire neuchâtelois au sein du dispositif préhospitalier qui comprend également les ambulances du service de la protection et de la sécurité de la Ville de Neuchâtel et celles du service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises.

En juin dernier, les Conseils généraux de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers ont validé l'achat de la société Ambulances Roland Sàrl permettant ainsi de finaliser un rapprochement, commencé au niveau opérationnel en octobre 2019 entre cette entreprise et le service des ambulances du Val-de-Travers, pour rendre le dispositif préhospitalier neuchâtelois encore plus efficace sur tout le territoire cantonal et pour garantir la sécurité sanitaire des régions.

Le 6 septembre dernier, les communes de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers ont donc acheté la société Ambulances Roland Sàrl à ses trois associés privés et lancé la constitution officielle d'une entité ambulancière basée dans les deux vallées.

Après plusieurs mois de travaux menés tant à l'échelon stratégique que sur le terrain avec les équipes, les communes (propriétaires à parts égales de cette société) se réjouissent de la naissance de ce « nouveau » service d'ambulances qui prendra prochainement le nom d'Ambulances des vallées neuchâteloises Sàrl (AVN Sàrl).

Comptant une cinquantaine de collaboratrices et de collaborateurs pour une moyenne de 3.86 ambulances, l'entreprise a deux points de départ, le premier à Boudevilliers (commune de Val-de-Ruz) et le deuxième à Couvet (commune de Val-de-Travers).

À l'instar des équipages ambulanciers du service de la protection et de la sécurité de la Ville de

Neuchâtel et du service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises, les ambulances d'AVN Sàrl peuvent être engagées sur l'entier du territoire cantonal par la Centrale d'appels sanitaires d'urgence (CASU 144) 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La direction est composée des deux anciens directeurs d'Ambulances Roland Sàrl (Yves Chalandes, directeur opérationnel, et Thierry Maillardet, directeur administratif et financier) et du dernier chef du service des ambulances du Val-de-Travers (Andy Willener, directeur stratégique). Elle fonctionne sous la surveillance d'un organe de gestion formé de François Cuhe (pour la commune de Val-de-Ruz) et de Benoît Simon-Vermot (pour la Commune de Val-de-Travers).

À l'interne, les prochains mois seront partiellement dédiés à la création d'une culture d'entreprise propre, à la finalisation de la mise en place des procédures et à l'harmonisation des pratiques. Les collaboratrices et les collaborateurs des deux anciennes entités travaillant ensemble de manière intense depuis plus de trois ans, la transition sera fluide, professionnelle et efficace.

Pour la population des deux vallées, cette « nouvelle » société est finalement l'assurance de pouvoir compter sur des compétences, des connaissances et des ressources ambulancières réunies dans une société privée mais en mains purement communales.

Les gérants et la direction d'Ambulances des vallées neuchâteloises



ILS SONT SORTIS POUR...

### Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

**Mercredi 11 janvier** : à 2 h 05 à Couvet, alarme automatique avec engagement sur place, en collaboration avec la police neuchâteloise ; à **22 h 20 à Couvet**, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

**Vendredi 13** : à 18 h 26 à Fleurier, relevage d'une personne.

Plus d'infos : [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch)

CE NUMÉRO EST DE **12 PAGES**

## Compagnie de la Cave perdue Le théâtre des Mascarons accueille « Comme des bêtes »



Ce dimanche, la Compagnie de la Cave perdue se produira sur les planches du théâtre des Mascarons à Môtiers, à 17 heures, dans un récit revisité par l'auteur, Violaine Bérot, sur la question de la différence, ainsi que sur les thèmes de l'enfant sauvage et du rapport de l'homme avec la nature.

## Vallée de La Brévine 10<sup>e</sup> édition de la Fête du froid

La 10<sup>e</sup> édition de la Fête du froid déroulera son programme les 3 et 4 février prochain. Une édition anniversaire qui va marquer le coup avec une soirée de gala à La Chaux-du-Milieu le vendredi soir déjà. Le samedi, les fondamentaux du programme de la fête se tiendront sur le parc des Taillères et dans les restaurants de la vallée. En point de mire, une tentative de record du monde de la plus longue taillaule !

À édition anniversaire, durée exceptionnelle ! La Fête du froid s'offre une soirée supplémentaire, avec un dîner spectacle à La Chaux-du-Milieu, le vendredi soir 3 février. L'humoriste Nathanaël Rochat se produira sur scène et sera suivi par le groupe rock celtique Sang d'Ancre.

Le samedi 4 février, la fête reprend ses quartiers sur le parc des Taillères, avec ses animations phares. Parmi les nouveautés, un spectacle de bulles de savon aura lieu à 15 heures. Il sera suivi d'une distribution de taillaule et de thé à la cannelle ! De format XXL, la taillaule devrait être d'une longueur de 4,18 mètres, en l'honneur des -41,8° du record du froid.

Venus de Genève, des habitués de la baignade en eau froide feront une démonstration à 10 h 30 et à 14 h 30 dans le lac des Taillères. S'il est gelé, une ouverture sera pratiquée pour que ces nageurs intrépides puissent goûter aux températures glaciales du lac. Attention, la baignade n'est pas ouverte au public.

Point central de la Fête, le parc du lac des Taillères accueillera toute la journée le Village du Froid, marché composé d'une vingtaine de chalets proposant différents produits. Diverses animations, comme des jeux pour les enfants, des sculptures sur bois, ainsi que des balades à poneys ou en traîneaux tirés par des chiens et par des chevaux, seront proposées aux visiteurs. Une démonstration de la torrée sera présentée à 16 h, tandis qu'à 17 h 15, un cortège aux flambeaux reliera le Village du Froid au Chalet du Moulin du Lac, sur les bords du lac des Taillères.

De 10 h à 17 h, et si les conditions le permettent, une snow-party au départ du lac des Taillères offrira la possibilité, aux adeptes de ski de fond, de randonnée hivernale ou à raquettes, de découvrir les pistes et sentiers de la vallée de La Brévine et de repartir avec un diplôme de participation.

Le soir, un repas du terroir, avec saucisson sibérien et gratin, sera servi sous une tente chauffée de 400 places et sera suivi, à 21 h 45, d'un grand feu d'artifice qui illuminera le ciel.

Pendant la journée, les estomacs ne seront pas oubliés ! Une restauration sera proposée au Village du Froid : soupe aux pois, grillades et raclettes. La fondue dans le pain « Chaux-des-Taillères », proposée dès la première édition, sera servie dans les restaurants partenaires, à midi et le soir.

Devenu un incontournable de la Fête, la disco du froid, organisée par le Unihockey Club La Brévine, terminera en beauté le programme, dès 22 h 30, avec de la musique vintage.

Comme lors des premières éditions, le comité a souhaité que la fête ait un ancrage dans les trois villages de la vallée. Dès ce lundi 16 janvier, la RTS diffuse, sur les ondes radio, l'émission Les Dico-deurs, avec comme invité le président de la Fête du froid, Luca Bonnet. Cette émission a été enregistrée au Cerneux-Péquignot.

La Fête a lieu par tous les temps ; le programme peut cependant subir quelques adaptations en fonction des conditions météorologiques.

Comm.

## U3a : la protection de la biodiversité en haute mer, un défi au 21<sup>e</sup> siècle

Mercredi 25 janvier, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Valérie Wyssbrod, chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel.

La biodiversité marine est indispensable à l'équilibre terrestre. Pour assurer sa protection en haute mer, les états du monde entier travaillent depuis bientôt vingt ans à l'élaboration d'un nouveau traité international contraignant. Mais tout n'est pas si simple. Où en sont les négociations ? Qui y participe ? Quelles sont les promesses de cette future convention ? Voici quelques questions, parmi d'autres, que la conférencière s'attachera à éclaircir avec les participants.

Comm.

## À vos agendas !

► Soirée raquette-fondue, samedi 28 janvier, départ entre 18 h et 19 h, à la chapelle des Bayards.

**HORAIRE DE NOS BUREAUX**

**LUNDI À JEUDI**  
08 H 00 - 12 H 00  
13 H 30 - 17 H 00

**VENDREDI**  
08 H 00 - 12 H 00

Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

## LES FILMS

### Tempête



De Christian Duguay, comédie dramatique, famille, avec Mélanie Laurent, Pio Marmai, Kacey Motet Klein...

Née dans le haras de ses parents, Zoé a grandi au milieu des chevaux et n'a qu'un rêve : devenir jockey ! Tempête, une pouliche qu'elle voit naître, va devenir son alter ego. Mais un soir d'orage, Tempête, affolée, renverse Zoé et vient briser son rêve. Elle va pourtant s'accrocher et tenter l'impossible pour renouer avec son destin.

### Les Banshees of Inisherin



De Martin McDonagh, drame, avec Colin Farrell, Brendan Gleeson, Kerry Condon...

Sur Inisherin – une île isolée au large de la côte ouest de l'Irlande – deux compères de toujours, Padraic et Colm, se retrouvent dans une impasse lorsque Colm décide du jour au lendemain de mettre fin à leur amitié. Abasourdi, Padraic n'accepte pas la situation et tente par tous les moyens de recoller les morceaux, avec le soutien de sa sœur Siobhan et de Dominic, un jeune insulaire un peu dérangé. Mais les efforts répétés de Padraic ne font que renforcer la détermination de son ancien ami et lorsque Colm finit par poser un ultimatum désespéré, les événements s'enveniment et vont avoir de terribles conséquences.

### Opération fortune : ruse de guerre



De Guy Ritchie, action, thriller, espionnage, avec Jason Statham, Aubrey Plaza, Cary Elwes...

Orson Fortune, un agent du MI6, est recruté par une alliance internationale pour empêcher la commercialisation de nouvelles armes particulièrement menaçantes. Il devra faire équipe avec l'experte en haute technologie Sarah Fidel de la CIA et parcourir le monde pour traquer le riche marchand d'armes Greg Simmonds.



### La Lanterne magique

### L'homme qui rétrécit



De Jack Arnold, États-Unis, 1957.

Grâce à des trucages impressionnants, ce film en noir et blanc raconte l'histoire d'un homme qui rapetisse jusqu'à atteindre une dimension microscopique et pousse les enfants à se poser plein de questions fascinantes sur l'infiniment petit et l'infiniment grand.

## Conservatoire de musique neuchâtelois Première saison de concerts des jeunes talents

Le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) innove et met en lumière ses élèves inscrits dans les filières intensives, en créant une nouvelle saison de concerts.

Plus de septante élèves motivés et talentueux suivent les cours des classes Primo C+, Cursus et préprofessionnelles du CMNE. Ces cursus exigeants s'adressent à des élèves qui présentent un potentiel musical important et qui font preuve d'une motivation avérée. Durant cette formation, les élèves sont amenés à se produire sur scène dans un but pédagogique et artistique.

Avec douze dates réparties jusqu'en juillet 2023 et dans

toutes les régions du canton, cette première saison de concerts s'adresse à un public large et curieux, invité à venir soutenir ces artistes en devenir.

Les programmes seront forcément très variés, comme les âges des participants allant de 8 à 25 ans !

Ce concept est innovant dans la mesure où les élèves devront s'adapter à la forme d'un

véritable concert et pourront ainsi renforcer leur motivation, leur plaisir et leurs capacités expressives.

Les jeunes talents du Conservatoire se produiront à la Chapelle aux Concerts à Couvet, samedi 21 janvier, à 11 h (voir annonce en page 5).

Comm.

**VOYAGES FAVRE**

**info@voyages-favre.ch // 032 855 11 61**

Une virée entre amis, un voyage d'affaires, un match, un concert...

Nous avons votre solution!

Voyages sur-mesure ou voyages organisés pour votre groupe.

Une affaire de pros, gérée sans accros!

Team Favre

**Visite du Palais Fédéral et Festival des Lumières**

Samedi 28 janvier à Berne et à Morat

Car + billet d'entrée à Morat

CHF 58.-

**La Foire de la St-Ours**

Mardi 31 janvier à AOSTE, Italie

Car seul

CHF 58.-

**Retour vers Hollywood au théâtre de Barnabé**

Dimanche 19 février à SERVION

Car + billet AVS

CHF 113.-

**Fête des citrons - Carnavals de Nice et de Menton - Cannes et Mimosa**

Du 10 au 14 février (5 jours)

p/personne en chambre double

CHF 930.-

**LA VALLEE DU DOURO ET LA SALAMANQUE - CROISIERE FLUVIALE**

(Accompagnement depuis votre localité: car, avion, bateau.)

p/personne en cabine double dès

CHF 2160.-

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars à Genève: Visite de la RTS**

Car + visite

CHF 62.-

RTS

## PATINAGE ARTISTIQUE

### Une coupe - du spectacle

La 2<sup>e</sup> édition de la Coupe fleurisane a eu lieu et bien lieu, samedi, au Centre de sports de glace. 55 participants ont pris part à cette journée de patinage artistique qui faisait aussi office de championnat cantonal neuchâtelois. Jusqu'à 200 spectateurs se sont retrouvés en tribunes, et à la buvette de la patinoire, pour suivre les représentations des jeunes patineuses et patineurs. Le club du Val-de-Travers avait dix compétitrices en lice.



Les patineuses du Val-de-Travers ont « joué à domicile », samedi.

## VOLLEYBALL LNB

### La première pierre du maintien ?

Certes, ce n'est pas une victoire et seule la victoire est belle. Mais le VBC Valtra a tenu en respect le deuxième du classement, samedi soir, durant deux sets (22-25, 26-28). Les Vallonnières ont même eu plusieurs balles de set dans la seconde manche, sans toutefois les concrétiser. Au final, cette défaite contre Köniz est sévère, par rapport à ce qui a été vu sur le terrain d'espaceVal. Valtra a perdu 3 points mais a peut-être déposé une première pierre vers la nouvelle dynamique voulue par le club : gagner et assurer le maintien !



Maud Monard se donne de l'amplitude pour aller chercher cette balle. Les filles de Valtra - sous la garde combative de leur coach Plinio Sacchetti - ont livré une bonne performance d'ensemble durant deux manches.

VBC Val-de-Travers - Volley Köniz 0-3 (22-25, 26-28, 14-25). **Les étoiles du Courrier : \*Fernandes \*\*Kurtaliqui \*\*\*Masoura**

Et si le succès attendait les joueuses de Plinio Sacchetti, dimanche prochain, à Aarau ? L'excellent niveau de jeu présenté, samedi soir passé, a entrouvert cette porte aux Vallonnières. « Il n'y a pas de hasard les filles. » Ces mots, ce sont ceux de l'entraîneur de Valtra, lors de la rencontre face à Köniz. Contre toute attente, ses protégées menaient 6-3 face au deuxième du classement de LNB. Et il avait totalement raison, ce n'était nullement un hasard si son équipe était en train de surclasser son adversaire du soir.

#### Des complexes, pourquoi ?

En affichant une volonté de bien faire et une folle envie de combattre, les Fées atropos n'ont offert aucun point, tout en s'arrachant pour contrer chaque balle envoyée depuis le camp alémanique. Au final, il n'a pas manqué grand chose pour surprendre Köniz qui a mis un coup d'accélérateur au bon moment pour prendre l'avantage. Le score passant alors de 16-16 à 16-19. Cet avantage de trois unités a été conservé jusqu'à la fin du premier set, conclut 22-25. Les Vallonnières ont joué sans complexe. D'ailleurs, pourquoi en auraient-elles ?

#### Tout s'efface devant le succès

C'est exactement comme ça qu'elles doivent jouer jusqu'en fin de saison. Chaque match est un nouveau combat et un nouveau moment pour écrire la fin de l'histoire du championnat 2022/23. Ce qui est bien dans tout ça ? C'est que le club a beau avoir perdu ses 16 rencontres jusque-là, il reste maître de son destin. Il a encore six matches à jouer puis une « demi-finale » de play-out à gagner. Et en cas de succès en play-out, tout le reste sera effacé et Valtra conservera sa place en LNB.



Plus personne se souciera du début de saison. C'est pas génial ce pouvoir d'effacer le négatif par le positif ?

#### De nouveaux schémas de jeu et davantage de solutions

Contre Köniz, Valtra ne s'est pas démonté après la perte de la première manche. L'équipe de Plinio Sacchetti a cherché à réagir immédiatement. Mais les Bernoises n'ont pas faiblit. Pire, elles ont assimilé que le danger offensif vallonnien venait souvent de la numéro 10 (Gaby Fernandes). Du coup, à chaque fois qu'elle armait une attaque, elle faisait l'objet d'une défense particulièrement reserrée. Cette fois, c'est Köniz qui a pris les devants 3-6. Mais le VBC Val-de-Travers est parvenu à varier ses schémas de jeu, en s'appuyant notamment sur son renfort chypriote Georgia Hadjicharalambous.

#### 48 points de gagnés, 53 de perdus

Les joueuses locales sont revenues à égalité dans le second set et sont même passées devant (20-18). Puis il y a eu 23-23 et 25-24 notamment. Hélas, les Fées atropos n'ont pas réussi à entériner définitivement l'affaire et elles ont lâché la manche 26-28. À ce moment-là du match, Valtra avait remporté 48 points, contre 53 pour le dauphin du classement de LNB. Pas mal ! Mais elles étaient quand même menées 0-2 et elles ont rapidement laissé filer le dernier acte de la rencontre. En fin de compte, avec cette fameuse règle du « positif qui efface le négatif », les Vallonnières peuvent garder à l'esprit uniquement les deux premiers sets et oublier le troisième. Nous aussi, on fera ça. On veut croire que c'est dans les deux premières manches que Valtra a joué à son réel niveau. Le meilleur moyen de le confirmer, c'est de gagner, dimanche, à Aarau !

LNB QUALIFICATION									
Val-de-Travers - Köniz									
(22-25, 26-28, 14-25)									
1. Glaronia	16	15	0	1	0	47	-	10	46
2. Köniz	16	7	5	1	3	39	-	24	32
3. Lucerne	15	8	1	2	4	34	-	23	28
4. NUC	16	7	3	0	6	34	-	29	27
5. Aadorf	16	5	4	4	3	37	-	32	27
6. Bellinzzone	16	6	3	1	6	31	-	28	25
7. Therwil	16	7	0	2	7	30	-	30	23
8. Visp	16	4	3	3	6	30	-	35	21
9. Kanti Baden	16	3	3	4	6	29	-	38	19
10. Aarau	16	4	2	3	7	27	-	37	19
11. Obwald	15	5	0	2	8	24	-	32	17
12. Val-de-Travers	16	0	0	1	15	4	-	48	1

Kevin Vaucher

#### Celya Burch gagne encore !

Celya Burch a une nouvelle fois sorti le grand jeu pour s'imposer chez les Inter-bronze B. Clara Bozzato (Acier B), Atinéa Villiger (Fer) et Sara Roulin (Nickel) ont toutes les trois accédé au deuxième rang dans leur catégorie respective. Tatiana Gerster a pris la 3<sup>e</sup> place des « Nickel aînées » et elle a remporté le championnat cantonal neuchâtelois. Les cinq autres Vallonnières étaient inscrites dans la catégorie Chrome. Roxane Otz (6<sup>e</sup>), Nayssia Schmidt (7<sup>e</sup>), Alyssa Vantaggiato (8<sup>e</sup>), Darin Vautherot (9<sup>e</sup>) et Laura Alves (10<sup>e</sup>) ont réalisé un tir groupé. Finalement, la Vallonnière Clémentine Berger, évoluant sous les couleurs de Neuchâtel, a gagné la Coupe fleurisane et le championnat cantonal neuchâtelois (Inter-argent ARP).

## SKINORDIQUE

### Ski de fond délocalisé dans le Haut-Valais

Le week-end dernier, les juniors du Centre régional de performance du Giron jurassien ont pris la route, direction la Vallée de Conches (VS), afin de trouver un peu de neige à placer sous leurs skis (nordiques). La première partie des championnats suisses de ski de fond a été déplacée dans le Haut-Valais, faute de conditions d'enneigement acceptables sur le reste de la Suisse. Un sprint et une poursuite étaient sur leur chemin. La Brévinère Lisa Pellaton a poursuivi son apprentissage chez les U20, avec un 25<sup>e</sup> puis un 23<sup>e</sup> rang. Ce qui constituait le septième meilleur chrono des deux épreuves chez les filles de moins de 18 ans. Fait cocasse : l'entraîneur des U16, Alexis Jeannerod, a fait le déplacement avec son équipe afin de pouvoir proposer un peu de glisse à ses athlètes. « Ils ont profité d'un super week-end d'entraînement. Ils en avaient bien besoin car ils ont pu chauffer les skis qu'une fois ou deux, dans notre région, cette saison. »

## SPONSORS OR

**L B G**  
GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS



Revêtements bitumineux, pavages, gravillonnages, maçonnerie, aménagements extérieurs, terrassements, chemins forestiers, travaux lacustres, carrières: LBG SA est le partenaire à la mesure de vos exigences.

LBG SA  
Rue Centrale 3 • 2112 Môtiers  
T 032 863 24 04 • F 032 863 14 25  
contact@lbg-sa.ch • www.lbg-sa.ch

**garages hotz S.a.**  
Tél. 032 864 61 61 2105 Travers  
www.garages-hotz.ch



**Waeber HMS SA**  
Rue du Levant 17  
2114 Fleurier NE  
+41 32 861 47 29  
+41 32 861 47 30  
info@waeberhms.ch  
www.waeberhms.ch




## SPONSORS ARGENT

**PEUGEOT**



**BUCHS FRÈRES SA**

Fabrication de fenêtres Bois, bois-métal, pvc Porte d'entrée Menuiserie Charpente Couverture Façades Scierie

Entre-deux-Bolles 3 • CH-2117 La Côte-aux-Fées  
Tél. 032 865 11 28 • Fax 032 865 12 28  
E-mail buchs-freres@bluewin.ch • www.buchs-freres.ch

**VB CONSTRUCTION**  
MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ TRANSPORT TERRASSEMENT

2112 MÔTIERS - 078 602 52 08  
www.vbconstruction.ch  
contact@vbconstruction.ch

**S. Pinto**  
Sàrl  
Plâtrerie • Peinture • Façades

Ch. des Grands-Clos 35 | 2115 Buttes  
T. 032 863 20 93 | F. 032 863 20 94  
info@spinto.ch | www.spinto.ch

Championnat 2<sup>e</sup> ligue

# FLEURIER

reçoit

# BULLE-

# LA GRUYÈRE

Vendredi 20 janvier

à 20 h 30

Centre de sports de glace à Fleurier

Championnat 3<sup>e</sup> ligue

# FLEURIER II

reçoit

# TAVANNES

Samedi 21 janvier

à 20 h 15

**U13-A**

samedi 21 janvier à 12 h  
**TOURNOI À FLEURIER**

**U13-TOP**

dimanche 22 janvier à 12 h  
**FLEURIER - UNIVERSITÉ NE II**

**U20-A**

dimanche 22 janvier à 17 h  
**FLEURIER - DELÉMONT-VALLÉE**

## SPONSORS BRONZE



Installations à courant fort et à courant faible  
Photovoltaïque - Bornes de recharge pour véhicules électriques



Rue du Pré 20 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 55 55 - info@arelectricite.ch

# la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Fabien Chapatte  
Grand-Rue 9  
2114 Fleurier  
Tél. 032 864 61 16  
www.mobiliere.ch



Bezençon Boissons Sàrl  
et distillerie d'absinthe  
Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier  
Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33  
bezencon.boissons@bluemail.ch

# Impression forte



info@courrierhebd.ch • +41 (0)32 861 10 28

COURSE A PIED



Dans le Vignoble humide

Dimanche, l'arrivée de pluie, ou de neige selon l'altitude, matchait avec la 3<sup>e</sup> manche de la 44<sup>e</sup> édition de la Coupe du Vignoble. Vous ne connaissez pas ? Le concept de cette course est simple : proposer quatre courses, entre novembre et février de chaque année, pour permettre aux coureurs de la région de garder la forme et l'esprit de compétition en hiver. Le tracé part et arrive du Petit-Cortailod. Il fait 8.2 kilomètres pour 70 mètres de dénivelé positif. C'est à chaque fois le même, de sorte que les participants peuvent évaluer leur niveau de forme d'un mois à l'autre ou d'une année à l'autre.

Le triathlète Bastien Jornod 7<sup>e</sup>

Cette initiative est née en 1977 grâce au CEP Cortailod. Les courses servant de test de performance pour ses athlètes. Elles se

sont ensuite ouvertes au public et ont la rare particularité d'être gratuites (tout geste de soutien reste bienvenu, bien sûr). Des points sont attribués à chacune des quatre courses et un classement final est établi en février. Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent des prix. Dimanche, lors de la 3<sup>e</sup> manche 2022-23, le triathlète vallois Bastien Jornod a pris part à l'épreuve. Il a terminé à une bonne septième place (sur quelque 150 participants), en 29'24. Le gagnant est le Colombinois Mirko Ratano (27'28, né en 2001). Il devance Jonathan Raya de 52 secondes et le Chaux-de-Fonnier Julien Fleury de 1'01. La coureuse des Bayards Corinne Cand a bouclé le parcours en 59'52. Juste à temps pour passer sous l'heure. Bien joué ! La 4<sup>e</sup> et dernière manche aura lieu le 4 février (départ à 15 h, inscription préalable à faire sur le site du CEP Cortailod).

À pas de géant !

L'« hulktramarathonien » du Vallon, Christian Fatton, avance à pas de géant, à la suite de son opération du pied gauche. « Ça va de mieux en mieux. La forme s'améliore. Ma vieille carcasse grince un peu de partout mais quand on aime... on ne compte pas ses pas », philosophe-t-il. Effectivement, il n'a pas compté ses pas, samedi passé, lors des 12 heures de Jegenstorf. Mais les organisateurs l'ont fait pour lui. Ce sont 106.7 bornes qu'il a fait passer sous ses chaussures. Moins gourmande, sa femme Julia a opté pour 6 heures de course « seulement ».



Julia Fatton (à gauche) n'est pas passée loin de la gagne, chez les femmes.

Du sirop salé, faute de mieux

La victoire est revenue au Zurichois Nima Javaheri, avec 120.7 bornes parcourues. Christian Fatton est arrivé assez loin derrière mais il a été assez régulier pour s'adjuger la deuxième place (106.7 kilomètres). « Je suis très content avec cette marque. J'ai essayé de m'approcher des 108 kilomètres, synonymes de 9 km/h de moyenne, mais j'ai un peu faibli dans les deux dernières heures de course. Compte tenu du fait que je n'arrivais plus à manger et que je carburais plus qu'au sirop salé, je peux être content de ma performance », avançait-il au moment de la récupération. Voilà un pas de plus dans la bonne direction !

Un trio qui prend la bonne résolution

Non, le titre n'est pas un jeu de mots, bien que d'actualité pour certains. « La course de la bonne résolution », c'est bien le nom de la compétition qui se déroulait le 15 janvier dans les rues d'Yverdon-les-Bains. Pour cette 5<sup>e</sup> édition, le nouveau parcours formait une boucle de cinq kilomètres – à parcourir deux fois – aux alentours des berges du lac et de la place Pestalozzi. Après la course des enfants et des « marcheurs », les 154 dames et 233 messieurs ont fait « chauffer la mécanique » dans une ambiance frisque, selon les retours qui

nous sont parvenus. Parmi eux, on retrouvait deux Vallonnières et un Vallonnier. Silvana Ferrari a réalisé un chrono de 55'04. La « Féerrari » du Vallon s'est classée 2<sup>e</sup> de sa catégorie et 70<sup>e</sup> de la hiérarchie féminine. Melinda Casado s'est hissée au 145<sup>e</sup> rang dans un temps d'une heure et dix minutes. Anthony Rattenni a bloqué le sablier sur le même chrono, ce qui lui vaut une 232<sup>e</sup> place chez les hommes. 15 jours après le cap de la nouvelle année, en voilà trois qui tiennent une de leur bonne résolution. On refait le point tous les mois ?

HOCKEY SUR GLACE U20



Ils sont d'attaque !

Les juniors de moins de 20 ans (U20-A) du CP Fleurier sont en forme en ce début d'année. Vendredi dernier, ils ont battu leur voisin d'Uni Neuchâtel sur le score de 6-5. C'est la troisième victoire à la suite pour cette équipe qui reste invaincue en 2023. Ce bon bilan contraste pourtant avec leur classement actuel (avant-dernier malgré un taux de victoire de près de 50%). Illogique ? Pas vraiment. Le niveau général du vestiaire est bon mais il y a un déséquilibre flagrant entre la défense (fragile) et l'attaque (éclatante). Autopsie !



Les jeunes fleurisans ont de nombreux atouts dans leur manche pour aller porter le danger en zone adverse.

Les étoiles du Courrier : \* Ruffieux \*\* Pulzer \*\*\* Parlee

Avant d'aller plus loin, il faut commencer par dire que les catégories des moins de 20 ans (U20) sont toujours particulières à appréhender. Les contingents varient souvent constamment en cours de saison, en fonction des joueurs partis renforcer les équipes adultes. Pas facile d'assurer une continuité et de fixer un système de jeu dans le temps. Le CP Fleurier a néanmoins l'avantage de s'appuyer sur un même entraîneur pour sa première équipe et ses U20, en la personne de Nicolas Motreff.

Multiple dangers offensifs

Ceci étant dit, chaque contingent a aussi ses forces et ses faiblesses. Et dans ce domaine, celles des juniors fleurisans sautent rapidement aux yeux. Contre Université Neuchâtel, il a suffi de quelques minutes pour s'en rendre compte. En six tours d'horloge, la défense avait été prise de vitesse plusieurs fois. C'est d'ailleurs sur une accélération adverse mal négociée que les Vallonniers ont encaissé le premier but (7<sup>e</sup>). À l'inverse, le danger offensif peut venir d'une multitude de cannes « jaune et noir » : Moser, Pulzer, Ruffieux, Dubois, Dell'Orefice, Volery et j'en passe.

Un copié-collé parfait

Avec eux, on est au moins certain que les occasions de but ne man-

queront pas dans une rencontre. La preuve avec Enzo Dell'Orefice qui a défié le gardien deux fois, en face-à-face, en l'espace de deux minutes. Il a perdu son premier duel mais il a remporté le second. 1 à 1, armes aux fourreaux ! Exactement le même schéma s'est reproduit dans la suite du tiers. La défense locale a été prise de vitesse et les visiteurs ont repris l'avantage. Puis, l'attaque a une nouvelle fois gommé cette erreur de l'arrière-garde en égalisant à 2-2. Un copié-collé parfait. Seul le buteur (Alan Pulzer) était différent.

Trois buts en six minutes

S'il fallait encore une démonstration de ce déséquilibre des forces, la période médiane a ôté tous les doutes inhérents à l'analyse. Les joueurs du Littoral ont inscrit deux nouveaux buts en huit minutes. Et... ? Et, vous l'avez compris, les attaquants fleurisans se sont chargés d'assurer la réplique. Cette réplique a été aussi puissante qu'efficace puisque le score est passé de 2-4 à 5-4 en moins de six minutes de jeu. Entre-temps, le portier Alex Perret a superbement fait chauffer sa mitaine en effectuant un énorme arrêt sur penalty. Les anciens auraient parlé « d'arrêt-photo ».

Sur la défensive ou d'attaque ?

Les Universitaires n'étaient pas résignés pour autant et ils ont remis les compteurs à égalité, après la seconde pause de la soirée (47<sup>e</sup>).

Cette fois, c'est à la suite d'un rebond, offert par Perret, que les visiteurs ont levé les bras. Finalement, c'est bel et bien l'attaque fleurisane qui a fini par avoir le dernier mot. Quelques instants après avoir touché le poteau, Pulzer a marqué le 6-5 décisif, à cinq minutes de la fin du match. Six buts marqués et cinq reçus, le bilan comptable mettait bien en évidence le déséquilibre perçu dans les rangs valloisiers. Conclusion : en étant un peu plus sur la défensive, cette équipe semble d'attaque pour prétendre à une meilleure place au classement.

Kevin Vaucher

2<sup>e</sup> LIGUE

Star Chaux-de-Fonds – Fleurier 7-1 (4-1, 1-0, 2-0). But : Huguenin.

1. Star Chx-de-Fds	18	11	2	1	4	94	: 54	38
2. Fleurier	17	10	1	1	5	64	: 49	33
3. Franches-Mont.	18	8	2	0	8	55	: 63	28
4. Moutier	18	8	0	0	10	69	: 68	24
5. Young Sprinters	18	7	0	2	9	64	: 86	23
6. Vendlincourt	16	6	0	1	9	56	: 75	19
7. Erguël	18	3	0	2	13	44	: 93	11
8. Le Locle	17	0	0	0	17	27	: 119	0

3<sup>e</sup> LIGUE

Fleurier – Le Locle 11-0 (6-0, 0-0, 5-0). Buts : Fanac, Derendinger D., Derendinger M. (3x), Messerli (2x), Simonin (3x), Gander.

1. Bösinghen-SenSee	17	17	0	0	0	193	: 26	51
2. Les Pts-de-Martel	17	9	2	0	6	88	: 64	31
3. Star Chx-de-Fonds	16	9	0	1	6	129	: 79	28
4. Fleurier	16	7	1	3	5	88	: 82	26
5. Val-de-Ruz	17	3	1	1	12	58	: 115	12
6. Le Locle	15	0	0	0	15	11	: 204	0

ÉQUIPE FÉMININE

Prilly-Lausanne – Fleurier 0-19 (0-9, 0-6, 0-4). Buts : Messerli, Goncalves (5x), Giroud (5x), Coutarel, Vernez, Aebly, Robert (3x), Von Känel, Joseph.

1. Meyrin	7	6	0	1	0	43	: 7	19
2. Fleurier	7	5	1	0	1	48	: 7	17
3. Lausanne	7	4	0	0	3	35	: 11	12
4. NE Academy 1999	8	2	0	0	6	20	: 45	6
5. Prilly-Lausanne	7	0	0	0	7	10	: 86	0

AUTRES RÉSULTATS

U15-TOP : Fleurier – Trois-Chêne 1-5.

U13-TOP : Tramelan – Fleurier 4-5 AP.

U17-TOP : Fleurier – SenSee 2-12.

UNI HOCKEY 3<sup>e</sup> LIGUE



Le FUCK retrouve la lumière

Avant la pause de Noël, un voile noir s'était comme abattu sur les têtes des joueurs du Fleurier Unihockey Club klub (FUCK). Ceux-ci terminaient 2022 par une « première fois » tout à fait inhabituelle : une double défaite lors de la 11<sup>e</sup> journée de championnat. Bonne nouvelle, Mathieu Bigler et ses coéquipiers ont retrouvé la lumière, le week-end dernier, en

remportant leurs deux rencontres. À Gurmels, la formation valloisienne a d'abord pris le meilleur sur Payerne (8-5) avant de se débarrasser de Laupen II (9-5).

Deuxième du classement

Cette seconde victoire revêt une importance particulière puisque les Fleurisans s'étaient

justement inclinés contre Laupen II, avant la pause. C'est donc une belle façon de « se racheter » tout en entamant 2023 de façon idéale. Grâce à ce sans faute, le FUCK remonte au deuxième rang du classement. Les deux prochaines parties auront lieu à Gorgier (5 février) avant que les « fuckers » organisent leur journée à espace-Val (26 février).

**À LOUER**  
à COUVET  
Quarre 38  
libre de suite  
**5 pièces**  
situé au 1<sup>er</sup> étage  
Chauffage central au bois.  
Entièrement rénové en 2018.  
Cuisine agencée, bains, WC séparés.  
Cave, galetas et place de parc.  
Loyer **Fr. 1180.-**  
+ ch. Fr. 170.- = Fr. 1350.-  
**Tél. 079 929 80 69**

**À LOUER**  
à FLEURIER  
Place-d'Armes 7  
**Appartement 2 pièces**  
Cuisine semi-agencée, salle de bains, 2 chambres.  
Loyer **Fr. 750.-**  
charges comprises libre de suite ou à convenir.  
**Tél. 079 708 89 48**

**À LOUER**  
à COUVET  
rue de la Flamme 22  
**Appartements entièrement rénovés**

**4½ pièces**  
Loyer **Fr. 960.-**  
charges Fr. 220.-

**3½ pièces**  
Loyer **Fr. 790.-**  
charges Fr. 180.-  
**Tél. 079 272 40 77**

**À LOUER**  
aux VERRIÈRES  
**Appartement de 4 pièces**  
Rez-de-chaussée, cave, jardin. Centre du village, à proximité des transports publics.  
Loyer **Fr. 1000.-**  
charges comprises  
Libre de suite  
**Tél. 032 866 16 18**

**À LOUER**  
à TRAVERS  
**2 appartements**  
entièrement refaits à neuf, cuisine agencée, cave, buanderie avec lave et sèche-linge.  
**Inclus GARAGE** et place de parc.  
**3½ pièces rez-de-chaussée**  
avec terrasse  
Loyer **Fr. 1150.-**  
charges comprises.

**3½ pièces 2<sup>e</sup> étage**  
(sans ascenseur)  
Loyer **Fr. 1150.-**  
charges comprises.  
Renseignements  
**Tél. 079 847 08 94**  
uniquement entre 13 h et 22 h

**À LOUER**  
pour le 1<sup>er</sup> avril 2023  
**Grand appartement de 2½ pièces**  
aux environs de Travers, terrasse, garage, jardin potager.  
Loyer **Fr. 840.-**  
+ charges  
**Tél. 076 465 09 09**

**À LOUER**  
à COUVET  
rue de la Flamme 26  
**Appartement entièrement rénové 2½ pièces**  
Loyer **Fr. 690.-**  
charges Fr. 170.-  
**Tél. 079 272 40 77**

**À LOUER**  
aux VERRIÈRES  
dès le 1<sup>er</sup> mars  
**Appartement 5 pièces**  
1<sup>er</sup> étage, grande terrasse.  
Loyer **Fr. 950.-**  
charges comprises  
**Tél. 079 357 56 89**

**À LOUER**  
à COUVET  
**2 appartements**  
entièrement refaits à neuf, cuisine agencée, cave, buanderie. Proche des collèges.  
Place de parc. Possibilité de louer un garage. Terrasse collective.

**3½ pièces rez-de-chaussée**  
balcon de 9m<sup>2</sup>  
Loyer **Fr. 1200.-**  
charges comprises.  
Libre de suite.

**Magnifique 4½ pièces avec cheminée**  
3<sup>e</sup> étage (sans ascenseur)  
Loyer **Fr. 1200.-**  
charges comprises.  
Libre au 1<sup>er</sup> avril.

**1 appartement 3½ pièces 2<sup>e</sup> étage**  
Loyer **Fr. 890.-**  
charges comprises.  
Libre de suite.  
Renseignements  
**Tél. 079 847 08 94**  
uniquement entre 13 h et 22 h



**ENVIE D'UNE AFFAIRE JUTEUSE ?**

Choisissez FLEXIPACK, le pack bancaire le plus avantageux.

Dès **0.-** / mois





**PRIX SUR DEMANDE**

**NOUVEAU!**

**PASCAL ISLER**  
CHARPENTE MENUISERIE  
TEL. 079 328 80 73  
CONSTRUCTION TOUTS BOIS  
POSE DE SOLS ET PARQUETS

## BRIQUETTES DE BOIS

- ✓ Valoriser les déchets
- ✓ Bois suisse mixte
- ✓ Tous fourneaux \*
- ✓ Aucun liant

La Menuiserie Isler Sàrl a décidé de valoriser les déchets de bois en fabriquant des briquettes de bois. A utiliser à la place ou en complément des buches pour votre chauffage.

Atelier - Rue St-Gervais 39  
2108 Couvet  
079/328.80.73

\*Excepté poêles à pellets

**CONTACTEZ-NOUS**

ÉDITION SPÉCIALE POUR LE **175<sup>e</sup>** anniversaire

1848 - 2023

DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

PARUTION: JEUDI 23 FÉVRIER 2023

**IMPRIMERIE MONTANDON**  
FLEURIER - VAL-DE-TRAVERS  
1854

IMPRIMERIE MONTANDON Sàrl  
Place-d'Armes 15 • +41(0)32 861 10 28 • info@courrierhebdo.ch

**PRIX: FR. 100.- (+ TVA)** impression de l'année en couleur

Vous êtes une entreprise de la région et désirez figurer dans l'édition spéciale à l'occasion du 1<sup>er</sup> mars?

N'hésitez pas à prendre contact par téléphone au 032 861 10 28 ou par mail à info@courrierhebdo.ch avant le 1<sup>er</sup> février 2023.

**Courrier Val-de-Travers HEBDO**

**Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.**  
Notre expérience à votre service depuis 25 ans.

**CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE**

Grande-Rue 10  
2112 Môtiers (NE) | T 032 866 15 14  
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE



**CODONISA**  
Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ | CARRELAGE**  
**RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE**

**2108 COUVET**  
**+41 32 863 12 16**  
info@codonisa.ch